

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE LE 6 MARS 2017 À 20 H 00 AU CENTRE COMMUNAUTAIRE, 30 CHEMIN LYNCROFT À HAMPSTEAD

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire William Steinberg, Madame la conseillère Karen Zajdman, Messieurs les conseillers Jack Edery, Michael Goldwax, Warren Budning et Harvey Shaffer, formant quorum sous la présidence du maire Steinberg.

ABSENT : Le conseiller Leon Elfassy.

SONT AUSSI PRÉSENTS : Monsieur Richard Sun, directeur général et Me Pierre Tapp, greffier, qui prend note des délibérations.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte à 20h05.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Aucune personne ne présente de question au Conseil.

2017-035

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- D'adopter l'ordre du jour du conseil régulier tel que présenté.

Adoptée

2017-036

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 6 février 2017 soit adopté dans la forme soumise.

Adoptée

2017-037

ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 799-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 799 CONCERNANT L'ADOPTION D'UN CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE HAMPSTEAD

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie du règlement n° 799-2 modifiant le règlement n° 799 concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Hampstead, et déclarent l'avoir lu;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Warren Budning et **RÉSOLU UNANIMEMENT:**

- D'adopter le règlement n° 799-2 modifiant le règlement n° 799 concernant l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Hampstead.

Adoptée

2017-038

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU CCU DU 13 FÉVRIER 2017

Chaque membre du Conseil en ayant reçu copie, le greffier dépose le procès-verbal de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme, tenue le 13 février 2017.

Le conseil prend acte du dépôt dudit procès-verbal par le greffier.

2017-039

DEMANDE D'AUTORISATION POUR DES DÉROGATIONS MINEURES AU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2, POUR PERMETTRE DES MODIFICATIONS À LA LARGEUR DE LA BANDE VÉGÉTALE ENTRE L'ENTRÉE VÉHICULAIRE ET PIÉTONNE ET À LA LARGEUR DE L'ACCÈS PIÉTON POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE AU 75, CHEMIN HAMPSTEAD, LOT N° 2 090 384, ZONE RA-2, (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT CONCERNANT LES DÉROGATIONS MINEURES N° 18 G-0005).

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport des demandes de dérogations mineures au Règlement de zonage no. 1001-2 article 116 par. 3, pour permettre la largeur de la bande végétale entre l'entrée véhiculaire et piétonne de 0.3m (1 pied) au lieu de 1m (3,28 pieds) et à l'article 118 par. 2, pour permettre la largeur de l'accès piéton de 2.13m (7 pieds) au lieu de 1.52m (5 pieds);

CONSIDÉRANT QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme, à sa séance du 23 janvier 2017, a recommandé d'approuver le demande de dérogations mineures ci-dessus;

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE le conseil municipal approuve la demande de dérogations mineures pour la propriété située au **75, Chemin Hampstead**, lot n° 2 090 384, Zone RA-2.

Intervention des personnes intéressées concernant la demande de dérogation mineure au 75 chemin Hampstead :

Aucune intervention

Adoptée

2017-040

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS DE FAÇADES POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 75, CHEMIN HAMPSTEAD, LOT N° 2 090 384, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE les modifications de façades pour une maison unifamiliale située au **75, chemin Hampsstead** et soumises à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 13 février 2017 soient approuvées conditionnellement. Les modifications sont conformes aux dispositions du Règlement de zonage n° 1001-2 et respectent les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775 et à la recommandation du CCU aux conditions suivantes :

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

- L'architecte doit montrer un exemple de bâtiment avec de la brique teintée ayant vécu au moins 2 hivers;
- La proposition originale présentée lors du CCU en date du 23 janvier 2017 doit être retenue.

Adoptée

2017-041

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LES MODIFICATIONS DE FAÇADES POUR UNE MAISON UNIFAMILIALE DÉTACHÉE SITUÉE AU 173, CHEMIN HARLAND, LOT N° 2 089 041, ZONE RA-2 (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2) ET (RÈGLEMENT PIIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE les modifications de façades pour une maison unifamiliale située au **173, chemin Harland** et soumise à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 13 février 2017 soient approuvées conditionnellement. Les modifications sont partiellement conformes aux dispositions du Règlement de zonage n° 1001-2 et respectent partiellement les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775 et à la recommandation du CCU aux conditions suivantes :
 - Le nombre de matériaux doit être réduit de 4 à 3;
 - Les matériaux doivent avoir moins de variance au niveau de la texture.

Adoptée

2017-042

DEMANDE D'AUTORISATION POUR UN AGRANDISSEMENT D'UNE MAISON UNIFAMILIALE SEMI-DÉTACHÉE AU 6216, AVENUE MACDONALD, LOT N° 2 088 519, ZONE RB-6 (RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 1001-2), (RÈGLEMENT PIIA N° 775)

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE l'agrandissement d'une maison unifamiliale semi-détachée située au **6216, avenue MacDonald** et soumis à la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme du 13 février 2017 soit approuvé à la recommandation du CCU. L'agrandissement est conforme aux dispositions du Règlement de zonage n° 1001-2 et respectent les normes relatives au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 775.

Adoptée

2017-043

APPROBATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2017

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes payés pour le mois de février 2017 a été soumise au conseil;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par la conseillère Karen Zajdman et UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE la liste des déboursés pour la période du 19 janvier au 15 février 2017, au montant de 1 398 896,82\$, est par la présente approuvée (559 021,91 \$ pour les chèques et 839 874,91 \$ pour les paiements en ligne).

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2017-044

**RÉSOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE –
EMPRUNT PAR BILLETS AU MONTANT DE 1 576 000 \$**

ATTENDU QUE conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Hampstead se propose d'emprunter par billets un montant total de 1 576 000 \$;

Règlement no	Montant \$
753	875 500
754	700 500

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier le(s) règlement(s) d'emprunt en vertu duquel (desquels) ces billets sont émis;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- QU'un emprunt par billet au montant de 1 576 000 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 753 et 754 soit réalisé;
- QUE les billets seront signés par le Maire et le Trésorier;
- QUE les billets seront datés du 12 avril 2017;
- QUE les intérêts sur les billets seront payables semi-annuellement;
- QUE les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2018	140 000 \$
2019	143 700 \$
2020	147 400 \$
2021	151 200 \$
2022	155 200 \$ (à payer en 2022)
2022	838 500 \$ (à renouveler)

- QUE pour réaliser cet emprunt la Ville de Hampstead émette pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 12 avril 2017). En ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2023 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéro 753 et 754, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Adoptée

2017-045

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR L'ENTRETIEN ET LA
RÉPARATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE ET DES
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES**

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres public pour un contrat de deux ans pour l'entretien et la réparation du réseau d'éclairage et des installations électriques; incluant deux options de renouvellement d'une année chacune;

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution 2014-098 adoptée en avril 2014, le Conseil a octroyé un contrat de deux ans pour l'entretien et la réparation du réseau d'éclairage et des installations électriques au plus bas soumissionnaire conforme, Installume Inc.; pour la période du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2016;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution 2016-053 adoptée en mars 2016, le Conseil a octroyé la première option de renouvellement à Installume Inc., pour la période du 1^{er} mai 2016 au 30 avril 2017;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Warren Budning et RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE, le contrat avec Installume Inc. pour l'entretien et la réparation du réseau d'éclairage et des installations électriques soit renouvelé pour la période du 1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018 pour les coûts suivants:

Un électricien (temps régulier) :	58.04 \$ / heure
Un électricien et un apprenti (temps régulier) :	87.81 \$ / heure
Un électricien (soir) :	58.04 \$ / heure
Un électricien et un apprenti (soir) :	89.13 \$ / heure
Un électricien (nuits et fin semaines) :	72.55 \$ / heure
Un électricien & un apprenti (nuits & fin semaines)	98.47 \$ / heure
Frais pour l'utilisation d'une nacelle :	15.55 \$ / heure

QUE, selon la fréquence et la quantité des travaux exécutés durant les dernières années, le montant estimé de la dépense est de 46 000.00 \$ taxes incluses.

Le certificat du trésorier No 17-05, daté du 9 février 2017, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2017-046

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT POUR L'ÉLAGAGE, LE DÉGAGEMENT ET L'ABATTAGE D'ARBRES

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres public pour un contrat de deux ans pour l'élagage, le dégagement et l'abattage d'arbres, incluant deux options de renouvellement d'une année chacune;

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution 2014-073 adoptée en mars 2014, le Conseil a octroyé le contrat pour l'élagage, le dégagement et l'abattage d'arbres au plus bas soumissionnaire conforme, Groupe DRM Inc (9043-2089 Québec), pour la période du 1^{er} avril 2014 au 31 mars 2016;

CONSIDÉRANT QUE, par la résolution 2016-052 adoptée en mars 2016, le Conseil a octroyé la première option de renouvellement à Groupe DRM Inc., pour la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et RÉSOLU UNANIMEMENT:

- QUE, le contrat avec Groupe DRM Inc (9043-2089 Québec) pour l'élagage, le dégagement et l'abattage d'arbres soit renouvelé pour la deuxième option de renouvellement, pour la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2018 et pour les coûts suivants:

- Tarif jours Élagage d'arbres adultes: \$ 101.57/hr semaines:
 Élagage de jeunes arbres: \$ 95.35/hr
 Abattage d'arbres \$ 127.48/hr
- Tarif soirs Élagage d'arbres adultes: \$ 101.57/hr semaines:

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Élagage de jeunes arbres: \$ 95.35/hr
Abattage d'arbres \$ 127.48/hr

- Tarif nuits & semaines: Élagage d'arbres adultes: \$ 101.57/hr fins de
Élagage de jeunes arbres: \$ 95.35/hr
Abattage d'arbres \$ 127.48/hr

- QUE, selon la fréquence et la quantité des travaux exécutés durant le contrat ferme de deux ans, le montant estimé de la dépense est de 62 000.00 \$ taxes incluses.

Le certificat du trésorier No 17-04, daté du 10 février 2017, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2017-047

OCTROI DU CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE MÉLANGES BITUMINEUX POUR L'ANNÉE 2017

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par invitation écrite pour la fourniture de mélanges bitumineux pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 10 février 2017, celle de Construction DJL Inc. est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE, le contrat pour la fourniture de mélanges bitumineux pour l'année 2017 soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants;

QUE, selon la fréquence des commandes faites au cours des années antérieures et l'évaluation des besoins pour 2017, le montant estimé de la dépense est de 14 000 \$ plus taxes applicables.

CONSTRUCTION DJL INC.

Mélange EB-5	(approx. 25 tonnes métriques)	70.00 \$ / tm
Mélange CH-10	(approx. 150 tonnes métriques)	63.00 \$ / tm
Mélange EB-10C	(approx. 25 tonnes métriques)	63.00 \$ / tm
Mélange EB-10S	(approx. 10 tonnes métriques)	63.00 \$ / tm
Mélange EB-14	(approx. 10 tonnes métriques)	63.84 \$ / tm

T.P.S.	5 %	Extra
T.V.Q.	9,975 %	Extra

QUE, le certificat du trésorier 17-06, daté du 13 février 2017, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2017-048

OCTROI D'UN CONTRAT POUR LE NETTOYAGE DES PUISARDS

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par voie d'invitations écrites pour un contrat de trois ans pour le nettoyage des puisards pour les années 2017, 2018 et 2019, incluant une clause pour deux options de renouvellement d'une année chacune pour les années 2020 et 2021;

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 17 février 2017, celle de Kelly Sani-Vac inc est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE, le contrat de trois ans pour le nettoyage des puisards pour les années 2017, 2018 et 2019 soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants;

KELLY SANI-VAC INC.

Nettoyage des puisards pour l'année 2017 au coût de 13 136.85 \$ plus taxes;

QUE, pour les années 2018 et 2019, le prix payé l'année antérieure sera ajusté selon l'indice des prix à la consommation;

Le certificat du trésorier No 17-08, daté du 20 février 2017, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2017-049

CONTRAT POUR L'ENTRETIEN DES PISCINES

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par invitation écrite pour l'entretien des piscines;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions ouvertes le 17 février 2017, celle de LCS (2895102 Canada Inc.) est la plus basse conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE, le contrat pour l'entretien des piscines pour l'année 2017 soit octroyé à l'entrepreneur ci-après et pour les coûts suivants;

2895102 CANADA INC, (LCS)

• Peinturage des piscines	7 670.00 \$
• Ouverture des piscines	4 110.00 \$
• Support technique (prix par visite)	55.00 \$ / visite
• Taux horaire technician pour réparations	80.00 \$ / hre
• Taux horaire assistant technician réparations	45.00 \$ / hre
• Taux horaire service de consultation	80.00 \$ / hre
• Chlore liquide (20 litres)	13.75 \$ / ch
• Transvidage du chlore (prix par bouteille)	2.50 \$ / ch
• Fermeture des piscines	2 870.00 \$

- QUE, selon la fréquence et la quantité des travaux exécutés au cours des dernières années, le montant estimé de la dépense pour l'entretien des piscines est de 31 000.00 \$ plus taxes applicables.

Le certificat du trésorier No 17-07, daté du 20 février 2017, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2017-050

OCTROI D'UN CONTRAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS, POUR PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE EN RÉSIDENCE POUR LA RÉFECTION DE RUES, TROTTOIRS ET INFRASTRUCTURES CONNEXES À L'ÉCLAIRAGE DE RUES

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres publique pour services professionnels, pour plans, devis et surveillance en résidence pour la réfection de rues, trottoirs et infrastructures connexes à l'éclairage de rues;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des offres de services reçues et la mise en application de la formule afin de déterminer le pointage de chaque soumissionnaire, celle de Equiluqs Inc. est celle qui obtient la plus haute note conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE, le contrat de services professionnels pour plans, devis et surveillance en résidence pour la réfection de rues, trottoirs et infrastructures connexes à l'éclairage de rues, soit octroyé à Equiluqs Inc. pour un montant de 25 007.06 \$ taxes incluses.

Le certificat du trésorier No 17-09, daté du 24 février 2017, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

2017-051

MANDATS À LA VILLE DE MONTRÉAL – APPEL D'OFFRES REGROUPE – FOURNITURE DU SEL À CHEMIN ET DU MÉLANGE 90/10 D'ABRASIFS EN VRAC

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Montréal, a offert à d'autres municipalités de procéder à la réalisation d'appels d'offres regroupés en vue de l'octroi de contrats pour la fourniture du sel à chemin et du mélange 90/10 d'abrasif en vrac pour la période du 15 septembre 2017 au 30 avril 2018;

CONSIDÉRANT QUE le Directeur des ressources matérielles et systèmes d'informations agira comme représentant de la Ville de Hampstead dans ce dossier;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE, le conseil municipal autorise la participation de la Ville de Hampstead aux soumissions regroupées pour l'octroi de contrats pour la fourniture du sel à chemin et du mélange 90/10 d'abrasif en vrac;
- DE, déléguer à la Ville de Montréal, le mandat de préparer le cahier des charges et autres documents de soumission, procéder aux appels d'offres publics, recevoir et analyser les soumissions et faire rapports aux municipalités participantes;
- DE, déléguer à la Ville de Montréal, le mandat d'octroyer les contrats en ce qui concerne la municipalité.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2017-052

OCTROI D'UN CONTRAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS, POUR PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE EN RÉSIDENCE POUR LA RECONSTRUCTION DE TROTTOIRS

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres par voie d'invitation écrite pour services professionnels, pour plans, devis et surveillance en résidence, pour la reconstruction de trottoirs;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des offres de services reçues et la mise en application de la formule afin de déterminer le pointage de chaque soumissionnaire, celle de Equiluqs Inc. est celle qui obtient la plus haute note conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Harvey Shaffer et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

QUE, le contrat de services professionnels pour plans, devis et surveillance en résidence, pour la reconstruction de trottoirs, soit octroyé à Equiluqs Inc. pour un montant de 16 757.60\$ taxes incluses.

Adoptée

2017-053

OCTROI D'UN CONTRAT POUR SERVICES PROFESSIONNELS, POUR PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE EN RÉSIDENCE POUR LA RÉHABILITATION DE CONDUITES D'ÉGOUT

CONSIDÉRANT QU'il y a eu un appel d'offres publique pour services professionnels, pour plans, devis et surveillance en résidence pour la réhabilitation de conduites d'égout;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des offres de services reçues et la mise en application de la formule afin de déterminer le pointage de chaque soumissionnaire, celle de MLC associés inc. est celle qui obtient la plus haute note conforme au cahier des charges;

Il est proposé par le conseiller Harvey Shaffer, appuyé par le conseiller Michael Goldwax et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

QUE, le contrat de services professionnels pour plans, devis et surveillance en résidence pour la réhabilitation de conduites d'égout, soit octroyé à MLC associés inc. pour un montant de 17 016,30 \$ taxes incluses.

Adoptée

2017-054

APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS COLS BLANCS ÉTUDIANTS POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste de la directrice des services communautaires et des loisirs, soumise le 6 mars 2017, en ce qui a trait à l'embauche d'employés cols blancs étudiants,

Il est proposé par la conseillère Karen Zajdman, appuyée par le conseiller Warren Budning et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE le Conseil municipal approuve l'embauche des employés cols blancs étudiants tel qu'inscrits sur la liste du département des services communautaires et des loisirs, le tout sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SFCP, section locale 429, et la Ville de Hampstead.

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

Le conseiller Michael Goldwax s'est abstenu de participer aux discussions, de voter ou de tenter d'influencer le vote considérant qu'il a un lien de parenté proche avec deux personnes faisant parties de la liste des employés cols blancs étudiants pour le Centre Communautaire (sa fille et son fils).

Adoptée

2017-055

APPROBATION DE LA LISTE DES EMPLOYÉS COLS BLEU ÉTUDIANTS POUR LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste de la directrice des services communautaires et des loisirs, soumise le 6 mars 2017, en ce qui a trait à l'embauche d'employés cols bleus étudiants,

Il est proposé par le conseiller Warren Budning, appuyé la conseillère Karen Zajdman et **RÉSOLU UNANIMEMENT**:

- QUE le Conseil municipal approuve l'embauche des employés cols bleus étudiants tel qu'inscrits sur la liste du département des services communautaires et des loisirs, le tout sujet aux conditions usuelles et en conformité avec les dispositions de la convention collective en vigueur entre le SCFP, section locale 301, et la Ville de Hampstead.

Adoptée

2017-056

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE POUR L'ANNÉE 2017 - 2018

ATTENDU que la Ville de Hampstead a confirmé son adhésion au regroupement de l'UMQ pour requérir des services d'assurances collectives pour ses employés et au contrat qui a été octroyé à SSQ Groupe Financier, à la suite d'un appel d'offres public;

ATTENDU que le contrat octroyé est d'une durée maximale de cinq (5) ans, à compter du 1er avril 2014;

ATTENDU que le contrat actuel avec l'assureur en est à sa quatrième année pour une durée maximale de cinq (5) ans;

ATTENDU que Groupe Mallette Actuaire Inc. recommande d'accepter les taux proposés par l'assureur (SSQ Groupe Financier), pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018;

Il est proposé par le conseiller Jack Edery, appuyé par la conseillère Karen Zajdman et **UNANIMEMENT RÉSOLU** :

- QUE le Conseil municipal accepte les conditions de renouvellement proposées par l'assureur (SSQ Groupe Financier), pour la période du 1er avril 2017 au 31 mars 2018, pour un montant ne dépassant pas 210 283 \$, taxes incluses;
- D'autoriser le directeur général à signer tous les documents nécessaires à leur mise en vigueur ; et
- QUE le certificat du trésorier n° 17-10, daté du 27 février 2017, atteste que les fonds sont disponibles pour cette dépense.

Adoptée

Procès-verbaux de la Ville de Hampstead

2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les personnes présentes à poser leurs questions.

- Aucune personne ne présente de question au Conseil.

2017-057

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, il est proposé par le conseiller Michael Goldwax, appuyé par le conseiller Warren Budning et résolu à l'unanimité de clore la séance à 20h51.

Adoptée

(s) William Steinberg
Dr. William Steinberg, maire

(s) Pierre Tapp
Me Pierre Tapp, greffier